

2020

S

Y

N

E

X



REPUBLIQUE DU TOGO

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE (MESR)

=====O=====

PROJET DE CENTRES D'EXCELLENCE
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE

-----O-----

UNIVERSITE DE LOME

**REALISATION DE L'AUDIT
COMPTABLE, FINANCIER AINSI QUE
L'AUDIT DE LA PASSATION DES
MARCHES DU CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES (CERSA)**

**LETTRE DE CONTRÔLE
INTERNE**

EXERCICE 2020

VERSION DEFINITIVE



SOMMAIRE

LETTRE INTRODUCTIVE	3
I. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE.....	4
1. <i>Gestion organisationnelle et administrative</i>	4
2. <i>Passation des marchés</i>	4
3. <i>Gestion du personnel</i>	4
4. <i>Gestion des missions</i>	6
5. <i>Gestion de la trésorerie (banques et caisse)</i>	6
6. <i>Gestion des dépenses (comptes)</i>	6
7. <i>Gestion comptable</i>	8
8. <i>Gestion des stocks, des immobilisations et des véhicules</i>	8
II. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEUR	9



SYNEX CONSULTING SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin

*Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements*

LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Directeur du Centre
d'Excellence Régional sur les Sciences
Aviaires (CERSA) de l'Université de
Lomé**

Monsieur,

Conformément à notre contrat de services portant sur la réalisation de l'audit comptable et financier ainsi que l'audit de la passation des marchés du **Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé** sous tutelle du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, au titre de l'exercice 2020, nous avons procédé à la mise en œuvre des diligences relatives au diagnostic des procédures de contrôle interne, à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et à l'appréciation de la conformité de l'exécution du projet aux dispositions de l'accord de financement de la Banque Mondiale.

A la suite de ces contrôles et conformément aux termes de référence (TDRs) de la mission, nous devons présenter une lettre à la Coordination. Cette lettre a pour objet de synthétiser les constats faits tant sur le système de contrôle interne du Projet que sur les problèmes éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les résultats du Projet.

Ces constats sont présentés suivant les rubriques ci-après :

- Synthèse des observations au niveau du contrôle interne ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision de la Banque mondiale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 25 Juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO

Associé Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING SARL

02 BP 8063 Cotonou BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/66 26 67 75

Email : csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr

I. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE

1. Gestion organisationnelle et administrative

La revue de la gestion organisationnelle et administrative appelle de notre part les observations suivantes :

❖ Non tenue des réunions du Comité Nationale de Pilotage du CERSA

Constat

Il est prévu selon l'arrêté N° 016/MESR/CAB/SG du Ministre de l'enseignement supérieur, la tenue de deux réunions par an pour le CNP. Toutefois, pendant la période sous revue (exercice 2020), la mission a noté qu'il n'a pas eu la tenue des deux réunions de la CNP). En ce qui concerne les réunions de la direction, la mission n'a pas relevé d'insuffisance.

Risque :

La non tenue des réunions du Comité national de pilotage peut entraîner des retards dans les prises de décisions de même que le suivi de la mise en œuvre de certaines décisions. Ce qui peut avoir un impact négatif sur la performance (efficacité – efficience) du Projet.

Recommandation :

Nous recommandons au CERSA de faire diligence pour la tenue de toutes les réunions du Comité National de pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues.

Commentaire de la Direction du CERSA :

La réunion du comité national de pilotage n'a pas pu se tenir au cours de l'exercice sous revu du fait des restrictions inhérentes à la pandémie de Covid 19. Cependant, des réunions virtuelles de revue de portefeuille sont organisées par le gouvernement et la représentation résidente de la Banque mondiale au Togo. La direction va engager des démarches auprès du Ministère de tutelle pour l'organisation de la prochaine réunion du comité de pilotage.

2. Passation des marchés

Voir le rapport sur la passation des marchés.

3. Gestion du personnel

La revue de la gestion des ressources humaines, des missions et des formations appelle de notre part les observations ci-après :

❖ Incomplétude du dossier du personnel du CERSA

Constat :

La revue des dossiers du personnel révèle l'absence de certaines pièces nécessaires à la constitution desdits dossiers. Le détail des pièces manquantes se présente comme suit :

- un certificat de visite médical d'aptitude physique par un médecin agréé ;

- l'attestation de résidence
- le certificat de mariage
- le certificat de vie et de charge
- un extrait de casier judiciaire

Risque :

L'incomplétude des informations dans les dossiers du personnel ne permet pas d'avoir toutes les informations nécessaires sur la prise de connaissance exhaustive du personnel de même que sa civilité et sa moralité.

Recommandation :

Mettre à jour sans délai les dossiers du personnel du Projet.

Personnes responsables : Comptable,SGF

Commentaire de la Direction du CERSA:

La direction prendra des dispositions pour que le personnel complète leur dossier.

❖ **Non enregistrement des contrats de travail du personnel**

Constat :

La mission a relevé le non enregistrement des contrats de travail du personnel du Centre ce qui est contraire aux dispositions en vigueur.

Risque :

Le non enregistrement des contrats du personnel peut être source de conflits.

Recommandation :

Prendre les dispositions nécessaires pour enregistrer les contrats du personnel conformément aux dispositions en vigueur.

Personnes responsables : le Directeur et le SGF

Commentaire de la Direction du CERSA:

Nous demandons de bien vouloir nous aider à clarifier les dispositions en vigueur applicables au statut du personnel contractuel émergeant sur le financement de la Banque mondiale pour permettre à la Direction d'engager des démarches en vue de l'enregistrement desdits contrats.

❖ **Absence d'évaluation du personnel**

Constat

La mission a noté la non évaluation du personnel du projet CERSA pendant la période sous revue.

Risque :

L'absence d'évaluation du personnel peut entraîner la non atteinte des objectifs, une mauvaise performance et une mauvaise estimation des besoins du personnel.

Recommandation :

Prendre les dispositions nécessaires pour évaluer le personnel conformément aux dispositions du manuel de procédures.

Personnes responsables : le Coordonnateur et le SGF

Commentaire de la Direction du CERSA:

L'évaluation du personnel du CERSA se fait sur une période contractuelle de 12 mois. La direction prend des dispositions pour évaluer le personnel sur la période contractuelle du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

4. Gestion des missions

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la gestion des mission pendant la période sous revue.

5. Gestion de la trésorerie (banques et caisse)

La revue de la gestion de la trésorerie appelle de notre part les observations suivantes :

6. Gestion des dépenses (comptes)

❖ Absence des bons de commandes

Constat :

La mission dans la revue des pièces comptables a relevé l'absence des bons de commande pour certains achats effectués par le Centre. Le détail se présente comme suit :

Chronos ou pièces	Société bénéficiaire du chèque	Libellés	Montant (FCFA)
Pièces numéro ACH2012002	SATGURU TAVELS AND TOURS	Achats des billets d'avions	1 309 100
Pièces numéro ACH2007002	DSI	Achat de crédit de communication	270 000

Risque :

L'absence de bon de commande ne garantit pas une transparence dans le processus de d'attribution de marchés et ne saurait certifier de l'effectivité de la dépense.

Recommandation :

Nous recommandons au Projet de veiller à l'élaboration des bons de commandes avant l'émission des factures pour les besoins de transparence des procédures.

Personnes responsables : SGF

Commentaire de la Direction du CERSA:

Les missions à l'étranger du personnel technique et administratif du Centre sont organisées par l'Administration centrale de l'Université de Lomé à travers son service voyage. Cette pratique s'inscrit dans les dispositions générales de l'Université de Lomé dont le CERSA est un établissement.

Le CERSA veillera à l'élaboration de bon de commande pour l'achat de billet dont le processus est conduit au niveau de l'administration centrale de l'Université de Lomé.

Pour ce qui concerne la pièce numéro ACH2007002 relative à l'achat de crédit de communication, ce sont des carte de recharge dont les prix sont marqués et donc identique auprès de tous les fournisseurs. Le centre prendra des dispositions pour produire des bons pour ces produits à prix marqué à l'avenir.

❖ **Absence de factures pour les achats effectués par les étudiants dans le cadre de leurs recherches**

Constat :

Le centre octroie des allocations aux étudiants pour leurs Recherches par le biais des demandes des étudiants par un courrier adressé au Directeur du CERSA pour avis favorable. Toutefois, nous remarquons qu'après avis favorables sur le budget des étudiants, il n'est pas produit des factures qui est attesté d'une utilisation des allocations à des fins pour lesquelles elles sont destinés. Nous pouvons citer entre autres :

N°	Bénéficiaires	Libellés	Montant (FCFA)
1	Demande de mise à disposition de matériel biologique du Doctorant AHOKPOSSI A.G.A Christie, Thématique « Evaluation des caractéristiques de la carcasse et de la qualité de la viande du poulet Goliath au Sud du Bénin »	achats de poulets Goliath, poulet de chair et le transport des poulets	625 000
2	Soumission des besoins pour les expériences de KOLANI Ali Yendou-Gname, Thématique « Incorporation de l'huile de palme dans l'alimentation des poules pondeuses et effets sur les paramètres biochimiques et les mécanismes moléculaires du métabolisme des lipides dans le foie »	Achat de 100L d'huile de palme a 1000F le litre	100 000

Risque :

L'absence de pièces justificatives de la consommation des allocations limite la mission dans le cadre du contrôle de la réalité ou de l'effectivité de la dépense.

Recommandation :

Exiger à l'avenir auprès des bénéficiaires toutes les pièces justificatives des dépenses réalisées sur la base des allocations octroyées. En effet, toute dépense doit être justifiée par des pièces (facture d'achat, bordereau de réception, décharge du règlement, etc.) permettant à l'audit de s'assurer de son effectivité voire de sa matérialité.

Personnes responsables : SGF

Commentaire de la Direction du CERSA:

Les fonds de recherches alloués aux étudiants dans le cadre de leurs activités de recherche en vue de la soutenance de thèse ou de master sont définies par la politique générale de bourse et ont un caractère forfaitaire. Ces fonds sont attribués comme une subvention pour faciliter le déroulement de leurs expérimentations sur la base de leur protocole de recherche et budget approuvé par le service

recherche et développemnt. Les étudiants en master peuvent recevoir des fonds de recherche à hauteur de six cents mille f cfa et les étudiants en thèse reçoivent des fonds à hauteur de trois millions de f cfa. Les notes d'attribution des fonds de recherche aux étudiants cités seront mises à disposition.

Toutefois, la direction prend les dispositions nécessaires pour vérifier l'effectivité des dépenses pour lesquelles les fonds ont été alloués.

7. Gestion comptable

La revue de la gestion comptable n'appelle de notre part aucune observation.

8. Gestion des stocks, des immobilisations et des véhicules

La revue de la gestion des stocks et des immobilisations n'appelle de notre part aucune observation.

II. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEUR

Le présent point a pour objectif de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites aussi par la mission d'audit antérieur, l'équipe de la Banque Mondiale ou toute autre institution dans le cadre de la mise œuvre des activités du CERSA au titre de la période sous revue.

Il faut noter que le présent audit est le premier audit réalisé pour la phase 2 du CERSA suivant l'accord de financement signé en Janvier 2020. Par ailleurs, il n'a été fait aucune mission de supervision de la Banque Mondiale pouvant donner lieu à des recommandations, et la mission d'audit antérieur n'a pas fait de recommandations.

Toutefois, nous avons fait le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission d'audit interne réalisée pendant la période sous revue.

Le détail de ces recommandations se présentent comme ci-après :

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRE DU PROJET	OBSERVATIONS DU CABINET SYNEX
1	Recruter deux spécialistes en gestion financière ayant l'expérience, les qualifications et les termes de référence jugés satisfaisant par l'Association pour soutenir le CEA, maîtrise de l'Electricité (CERME) et le CEA Villes Durables en Afrique (CERVIDA)	Mise en œuvre	Dispositions spécifiques aux nouveau centrex	Rien à signaler
2	Réaffecter deux comptables possédant l'expérience, les qualifications et les termes de référence jugés satisfaisant par l'Association, chacun pour le CERME et CERVIDA	Non mise en œuvre	Disposition spécifique au nouveaux centres	
3	Etendre l'audit du interne du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) ainsi que ses modalités en matière de comité d'audit à CERME et à CERVIDA	Mise en œuvre	Rien à signaler	Rien à signaler
4	Mettre à niveau le logiciel de comptabilité du CERSA avec un logiciel accepté par l'Association et déployer ledit logiciel au CERME et au CERVIDA pour la gestion des comptes du Projet	Mise en œuvre	Rien à signaler	Rien à signaler
5	Recruter un auditeur externe conformément aux dispositions du règlement sur les marché publics	Mise en œuvre	Rien à signaler	Rien à signaler